

PROGRAMME DE FORMATION

Le véhicule automatisé : Acceptabilité et facteurs humains

PUBLIC CIBLE	PRÉ-REQUIS	NIVEAU	DURÉE
Dirigeants, chercheurs, ingénieurs et chefs de projets	Il n'y a pas de pré- requis pour suivre cette formation.	Cette formation s'adresse à tout public en lien opérationnel avec le sujet	7h00

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les impacts de la délégation de conduite sur les facteurs humains - vigilance, charge mentale, confiance
- Connaître les déterminants d'acceptabilité du véhicule autonome

APTITUDES

Connaître l'impact des facteurs humains lors de conduite déléguée

COMPETENCES

Intégrer les facteurs humains dans la conception de véhicule automatisés

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

- La formation est organisée en séquences interactives.
- Facteurs humains : Introduction, Principaux impacts de la conduite autonome
- Outils de mesure du comportement humain : démonstration avec le simulateur de conduite au mobiLAB
- Acceptabilité : innovation et adhésion, le cas du véhicule autonome.

METHODES MOBILISEES

Pédagogie active sous forme interactive de questions/réponses et d'ateliers. Exposé, vidéo, cas pratiques, quizz, démonstration avec notre simulateur de conduite

MOYENS TECHNIQUES

Aucun matériel n'est nécessaire pour participer à cette formation

MOYENS D'ENCADREMENT

Nos formations sont animées par des experts VEDECOM en psychologie cognitive et ergonomie.

MODALITES D'EVALUATION

Les acquis sont validés en fin de session

MODALITÉS D'ACCÈS

Nos locaux sont conformes aux besoins des personnes à mobilité réduite. Contactez le service formation pour tout besoin d'adaptation.

DELAIS D'ACCÈS

Cette formation est accessible par inscription au stage inter-entreprise disponibles sous un délai maximal de 72h.

TAUX DE REUSSITE

Il n'existe pas encore de taux de réussite sur ce module de formation. Le taux de satisfaction des personnes ayant participé à cette formation est de 100% sur 3 personnes ayant répondu lors d'une session de 3 personnes présentes en 2022

DEBOUCHES

Ce programme de formation continue est dédié à la montée en compétence des acteurs concernés par la conduite déléguée